



Annexe aux plans d'études
de la Faculté des sciences et de médecine

Modalités d'évaluation des UE

- **des sciences de l'environnement**
- **de l'éthique et philosophie des sciences**

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 25.05.2009
Version révisée du 27.05.2019

1 Introduction

Cette annexe décrit les conditions d'évaluation des Unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas directement sous la responsabilité d'un département de la Faculté. Elle complète les différents plans d'études où apparaissent des UE avec le code "SFS.0nnnn" ou "SSE.0nnnn".

2 Évaluations des unités d'enseignement

L'évaluation des excursions se fait sur la base de critères énoncés en début de semestre. L'évaluation des cours se fait par des épreuves orales ou écrites dont la durée est fixée dans la présente annexe. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens (printemps, été, automne). Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits selon la procédure on-line dans le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>) accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université. Dans le cas d'épreuve en fin de cours, des consignes sont communiquées durant le semestre. L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois et au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

3 Bases réglementaires

Le présent document sert d'annexe aux plans d'études suivants :

- Plan d'études des branches propédeutiques et complémentaires offertes par la Faculté des sciences et de médecine dans le cadre du Bachelor of Science ou d'autres formations universitaires dans lesquelles ces branches sont reconnues.
- Plan d'études des branches complémentaires +30 ECTS en mathématiques, informatique, physique, chimie, géographie, biologie et sciences du sport
- Autres plans d'étude dans lesquels les UE listées dans ce document apparaissent.

Il est soumis au *Règlement pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science*.

Tous ces documents sont accessibles à partir de <http://www3.unifr.ch/scimed/plans>.

4 Modalités d'évaluation

Les excursions sont évaluées à l'aide de critères fixés et communiqués en début de semestre.

Avec l'accord écrit de l'étudiant-e, il peut être procédé à un changement des modalités d'examen. Ceci s'applique en particulier lorsqu'un-e étudiant-e est seul-e à se présenter à une épreuve écrite. Le Département responsable peut proposer à l'étudiant-e (réponse écrite requise) que l'épreuve écrite soit remplacée par une épreuve orale.

Code	Unité d'enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation
SFS.00001	Philosophie et éthique des sciences	3	Épreuve orale de 15 min.
SFS.00002	Sciences et société	3	Épreuve orale de 15 min.
SSE.00101	Cours de base en sciences de l'environnement : Écologie	3	Épreuve écrite de 90 min. L'épreuve est organisée à la fin du cours. Une épreuve supplémentaire est organisée durant la session d'automne de la Faculté des sciences et de médecine.
SSE.00102	Cours de base en sciences de l'environnement : Économie et droit de l'environnement	3	Épreuve écrite de 90 min. L'épreuve est organisée à la fin du cours. Une épreuve supplémentaire est organisée durant la session d'automne de la Faculté des sciences et de médecine.
SSE.00103	Cours de base en sciences de l'environnement : Ressources	3	Épreuve écrite de 90 min. L'épreuve est organisée à la fin du cours. Une épreuve supplémentaire est organisée durant la session d'automne de la Faculté des sciences et de médecine.
SSE.00104	Cours de base en sciences de l'environnement : Éthique de l'environnement	3	Épreuve écrite de 90 min. L'épreuve est organisée à la fin du cours. Une épreuve supplémentaire est organisée durant la session d'automne de la Faculté des sciences et de médecine.
SSE.00114	4 Excursions dans le cadre du séminaire Les enjeux sur le développement durable	2	Participation au séminaire (2 absences autorisées) et aux excursions, et rédaction d'un rapport.
SSE.00130	Environnement et habitat : une approche anthropologique	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00141	Les enjeux du développement durable	3	Travail de groupe : protocole d'une présentation et préparation d'une discussion pour un Environmental humanities lunch et rapport de réflexion
SSE.00142	Les enjeux du développement durable II	1	Présence obligatoire (2 absences autorisées)
SSE.00144	Les enjeux du développement durable I	3	Travail de groupe : protocole d'une présentation et préparation d'une discussion pour un Environmental humanities lunch et rapport de réflexion
SSE.00151	Gestion environnementale appliquée (stage)	16	Stage et rapport selon un accord entre l'étudiant-e et le/la responsable des Sciences de l'environnement.
SSE.00211	Éthique et pratique environnementale	3	Travail de séminaire
SSE.00220	L'éthique environnementale au premier plan	3	Épreuve orale de 15 min.
SSE.00230	Les principes de l'éthique environnementale I	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00231	Les principes de l'éthique environnementale II		Présence obligatoire (2 absences autorisées)